



Monsieur le Président,

Après 4 mois de mobilisation et d'action, de nombreux agents contestent toujours les mesures de maîtrise de la masse salariale. Les difficultés que nous faisons remonter (alertes de plusieurs services, enquêtes exceptionnelles au CHSCT, alerte et rencontre collective du médecin du travail...) sont banalisées et niées.

Aujourd'hui, nous sommes à nouveau devant vous pour dénoncer les mesures sur l'emploi qui impactent les conditions de travail et la qualité du service public rendu aux Drômois

### **Emploi :**

L'emploi au Département de la Drôme est directement menacé par :

- ↪ la suppression des compensations de temps partiels (non renouvellement de 60 ETP contractuels),
- ↪ la suppression de 25 ETP par an (non remplacement de postes de titulaires),
- ↪ la suppression des remplacements des congés maternité et des congés longue maladie,
- ↪ la non-pérennisation d'emplois d'avenir,
- ↪ la mise en place d'un délai de carence en cas de poste vacant de 3 à plus d'un an.

### **Conditions de travail :**

Les premières mesures sur l'emploi sont déjà appliquées dans les services. Les agents commencent à être fortement impactés dans leurs conditions de travail.

Ne pas donner les moyens humains aux agents de mener leur missions de service public tout en continuant d'exiger le même niveau de service est assimilable à de la maltraitance et augmente les risques psycho-sociaux.

Nous observons actuellement des « craquages collectifs » de services et de la multiplication des alertes auprès des syndicats et du CHSCT

### **Service Public**

Nous constatons une rupture dans l'égalité de traitement des drômois sur certains sites (ex : délai de rendez-vous, délai de traitement des dossiers, dégradation de la qualité de l'accueil, non prise en compte des alertes des agents, problème d'harmonisation des actions sur le territoire, délai de prise en charge des dossiers suite à votre désengagement budgétaire auprès des partenaires sociaux, et... un exemple qui vous parlera précisément en tant qu' élu : en cas d'hiver rude les routes ne seront plus déneigées..).

Nous vous demandons un moratoire sur ces mesures qui mettent en danger la qualité du service public rendu au drômois et qui mettent à mal les agents du Département.